

Énoncé d'impact sur l'équité : Adhésion à MIAA

Titre : Adhésion de la Massachusetts Interscholastic Athletic Association

Date : 13 juillet 2022

Le [Racial Equity Planning Tool](#) a-t-il été utilisé ? Oui Non

Si oui, insérez la (les) date (s) des réunions REPT et le lien vers ces réunions REPT ici:

Un membre de la Division de l'équité, des écarts de stratégie et d'opportunité a-t-il examiné cette déclaration ? Oui

Non

Sections de l'outil de planification de l'équité raciale du BPS	Résumé/Bien-fondé
<p>1. Proposition/Présentation & Impact <i>Quels sont les résultats souhaités de la proposition/effort, y compris en ce qui concerne l'élimination des disparités ? Qui a dirigé ce travail/planification, et reflète-t-il les identités de groupe des élèves et des familles du BPS (les groupes clés comprenant les personnes Noires, Latines, Asiatiques, autochtones, immigrées, polyglottes et ayant une expérience en éducation spéciale)?</i></p>	<p>À l'heure actuelle, les élèves des écoles publiques de Boston (BPS) de la 9e aux 12e années n'ont pas tous accès à l'athlétisme interscolaire. La présentation d'une demande à la Massachusetts Interscholastic Athletic Association (MIAA) au nom des écoles qui ne sont pas membres actuellement assurera que tous les élèves du BPS de la 9e à la 12e année auront accès à participer à l'athlétisme inter scolaire. Un vote du comité scolaire est une partie obligatoire du processus pour remplir la demande d'adhésion à MIAA.</p> <p>La participation du district à la MIAA est un élément essentiel pour veiller à ce que nos élèves, dont la plupart sont membres de populations historiquement marginalisées, aient la possibilité de participer à des compétitions de sport d'équipe.</p>
<p>2. Conformité au plan stratégique <i>Comment la proposition/présentation est-elle conforme au plan stratégique du district ?</i></p>	<p>Le renouvellement de l'effectif du district s'harmonise avec l'engagement du Plan stratégique visant à éliminer les lacunes et à élargir les possibilités.</p>
<p>3. Analyse des données <i>Quelles données ont été analysées ? Ont-elles été ventilées par race et autres groupes clés ? Quels en sont les résultats concernant les inégalités ?</i></p>	<p>Une évaluation a été faite pour déterminer quelles écoles du BPS de la 9e aux 12e années ne sont pas actuellement membres de MIAA. La demande d'adhésion pour inclure toutes les écoles du BPS aidera à réduire les disparités dans les possibilités sportives dans tout le district.</p>
<p>4. Engagement des parties prenantes <i>Qui a fait preuve d'engagement (quantité, démographie et rôles), comment et qu'est-ce que cela a produit ? Quelle a été la réaction des étudiants/familles les plus touchés par la proposition/présentation ?</i></p>	<p>MIAA, les chefs d'écoles, les coordonnateurs des sports du BPS, les entraîneurs, les athlètes étudiants et le personnel du Département des sports du BPS ont été consultés. Les élèves ont exprimé leur désir de pouvoir participer à l'athlétisme BPS. Un engagement supplémentaire avec les étudiants et les familles se produira à mesure que nous mettrons en œuvre de nouvelles possibilités sportives.</p>
<p>5. Stratégies d'équité raciale <i>Comment cette proposition/présentation réduit-elle les inégalités et promeut-elle l'équité, en particulier l'équité raciale ? Quelles sont les conséquences involontaires ? Quelles sont les stratégies complémentaires qui feront davantage progresser l'équité ?</i></p>	<p>Cette proposition comblera une lacune particulière qui existe actuellement entre les écoles qui sont membres de MIAA et celles qui ne le sont pas. Si la demande d'adhésion à la MIAA est acceptée, tous les étudiants auront accès à participer tant qu'ils répondent aux critères d'admissibilité à la MIAA sur une base individuelle. L'admissibilité est déterminée en fonction de facteurs comme les notes, l'âge et le nombre d'années d'études.</p>
<p>6. Budget et exécution <i>Quels sont les impacts budgétaires ? Comment la mise en œuvre garantira-t-elle</i></p>	<p>Le budget actuel de FY23 comprend des ressources supplémentaires pour l'expansion des sports et couvrira le coût des cotisations annuelles supplémentaires à MIAA. Toutes les écoles comptant des élèves des 9e à</p>

<p><i>que tous les objectifs, notamment ceux axés sur l'équité, sont pris en compte ? Quelles sont les identités de groupe de l'équipe de mise en œuvre et impulseront-elles une dynamique d'équité ?</i></p>	<p>12 années seront incluses, et la mise en œuvre comprendra l'identification précise des lacunes dans l'accès et des stratégies efficaces pour combler ces lacunes.</p> <p>Une fois que toutes les écoles sont membres du MIAA, un étudiant qui fréquente une école BPS qui n'offre pas actuellement un sport particulier pourra participer à ce sport dans une autre école BPS qui l'offre. Le Département d'athlétisme, en collaboration avec les dirigeants des écoles, le surintendant adjoint des opérations et le personnel de MIAA, collaborera pour former des équipes coopératives multiséculaires et s'assurer que tous les élèves admissibles sont au courant de ces possibilités.</p>
<p>7. Responsabilité et communication <i>Comment les impacts seront-ils évalués, documentés et communiqués aux parties prenantes ? Qui sera responsable ?</i></p>	<p>L'impact sera évalué en fonction du nombre de participants et de la capacité des étudiants à demeurer admissibles à participer. Le Département d'athlétisme, avec l'appui de la Division du soutien aux élèves, documentera et communiquera les données de participation aux chefs d'établissement, aux coordonnateurs sportifs et à MIAA sur une base annuelle.</p>